

# Mairie de Dun les Places

58230

## Compte-rendu du Conseil Municipal du 20 décembre 2017

### Présents :

Madame Lucienne BIARDOUX – Maire

Monsieur Fabien BUSSY - 1<sup>er</sup> Adjoint

Madame Nicole JOYOT - Conseillère

Miriam MATHIEU – Conseillère

Monsieur Marc-Antoine SOURD – Conseiller

- Monsieur Roman CHARLES - 2<sup>ème</sup> adjoint

- Madame Caroline Malaterre - Conseillère

- Madame Jacqueline MIRAT - Conseillère

-

### Représentés :

- Monsieur Daniel GONTHIER donne pouvoir à Monsieur Roman Charles 2<sup>ème</sup> adjoint

- Excusés non représentés : Monsieur Hervé Jean-Louis – Conseiller - Monsieur Fritz Monking - conseiller

Secrétaire de séance : Madame Jacqueline Mirat

- En avant conseil, Monsieur Pichot vient présenter le bilan de l'association MTR-Arorm pour l'année , 2017 , l'activité 2017 du Mémorial et les prévisions d'activités des années à venir.

### Ordre du jour

- Prévisions travaux (devis)
- Travaux de voirie 2018
- Dossier DETR 2018
- Ecole (retour à la semaine de 4 jours)
- RIFSEEP (agents titulaires)
- Téléalarme
- Eclairage public
- Questions diverses

Madame le maire ouvre la séance à 19h10

#### 1) Prévisions travaux :

- Pour le logement de Bornoux , un devis a été établi pour la pose de laine de verre au plafond. Montant du devis : 1 327,70 TTC
- Travaux couloir et cage d'escalier à la mairie. Le montant du devis proposé nous semble élevé. D'autres devis seront demandés pour la cage d'escalier.
- Création du cabinet infirmier à Dun : le devis pour les travaux est très élevé. Le logement de la Poste, actuellement disponible pourrait être envisageable pour cet usage et ne nécessiterait que peu de modifications. Après un débat, il est décidé de faire établir des devis pour ces modifications.

#### 2) Travaux de voirie 2018

- La route des Maires – La route du moulin des Guittes
- Conditionnels : Vermot – L'huis des Rapes – Le chemin de La Sapinière
- Possibilités de point à temps et d'enrobé à froid

### 3 – Dossier DETR :

- Une DETR de 60% (22 734,00 €) du montant des travaux ayant été obtenue, la deuxième tranche des travaux sur le réseau d'eau de Vermot commencera en début d'année.  
Les conventions pour les raccordements au réseau seront établies en janvier.
- Une DETR et une subvention à l'agence de l'eau ont été demandées pour les travaux sur le réseau d'eau du Parc et celui de Mezocdefroy.

Montant des travaux : 395 000 €

Dont : honoraires : 28 680 €

Dossier : 7 829 €

Travaux : 358 491 €

Une subvention est demandée de l'agence de l'eau : 50 %

DETR : 30 %

Montant pour la commune : 79 000 € - financement par un emprunt (un emprunt prend fin en 2018 ce qui permettrait de réaliser ces travaux si la participation de l'Agence de l'eau est confirmée)

- Montant des travaux pour le Parc : 155 815,28 € TTC
- Montant des travaux Mezocdefroy : 237 256,14 € TTC

Se pose la question de prendre un maître d'œuvre.

### 3) – Ecole : retour à la semaine de 4 jours

Chaque conseil municipal est tenu de délibérer sur un retour à la semaine de 4 jours à l'école avant le 31 décembre 2017.

Après un long débat, ce retour est mis aux votes

**Délibération : approbation du retour à la semaine de 4 jours à l'école à partir de la rentrée de septembre 2018**

**Abstention : 2      Vote contre : 2      - Vote pour 5**

### 4) - RIFSEEP

Régime indemnitaire des fonctionnaires de l'état.

Composé de l'IFSE et du CIA . Concerne 2 agents sur la commune

Le conseil doit délibérer sur l'application de ce régime

**Délibération : application du RIFSEEP**

**Abstention : 0      Vote contre : 0      - vote pour 9**

## 5) Téléalarme

Jusqu'à ce jour l'obtention d'une aide pour la téléalarme était décidée au cas par cas.

Nous souhaitons un contrat global qui permettra, lorsque la municipalité accorde une aide d'obtenir une aide du conseil départemental. Ces aides sont en fonction des revenus.

**Délibération : mise en place d'un contrat global pour la téléalarme avec le conseil départemental :**

**Abstention : 0                      Vote contre : 0                      - vote pour 9**

## 6) Eclairage public

De nouveaux horaires d'éclairage public sont proposés, avec un horaire d'hiver et un horaire d'été.

L'éclairage sera assuré jusqu'au lever du jour le matin et à la tombée de la nuit le soir, selon les horaires suivants :

Horaires d'hiver :        Le bourg : le matin à partir de 5h45 – le soir : jusqu'à 22 heures

                                  Hameaux : le matin à partir de 6h45 – le soir jusqu'à 21 heures

Horaires d'été :         Le bourg : le matin à partir de 6 heures– jusqu'à 23 heures le soir

                                  Hameaux : le matin à partir de 6 heures– le soir jusqu'à 22h30

**Délibération : pour ces nouveaux horaires :**

**Abstention : 0                      Vote contre : 0                      - vote pour 9**

## 7) Questions diverses

- **Eclairage du préfabriqué** : Enedis ne pouvant rebrancher le compteur, des solutions pour l'éclairage intérieur du préfa sont recherchées : passage d'un fil souterrain, panneau solaire...
- **Respect de la vitesse autorisée** dans le bourg et les hameaux : un nombre conséquent d'automobilistes ne respectent pas la vitesse autorisée, ce qui est une source de danger pour la population. Recherche de solutions : ralentisseurs, panneaux lumineux ?
- **Salaires de la secrétaire de mairie** : une augmentation d'indemnité de la secrétaire est proposée
- **- Délibération : pour une augmentation d'une indemnité de la secrétaire :**  
**- Abstention : 0                      Vote contre : 0                      - vote pour 9**
- **Le nom des rues** : l'ensemble des noms proposés est soumis au conseil qui en débat..La délibération sera prise au prochain conseil.
- **Tri des déchets** :
  - un emplacement est recherché pour le container de Mezocdefroy
  - Les bacs des collectes des papiers et du verre de la place de l'école seront déplacés sur la route de Mézauguichard (à côté de la station d'épuration) à partir du 15 Janvier 2018 comme prévue.
- **Agence postale** : l'agent administratif de l'agence postale part en retraite au 1<sup>er</sup> avril. Une solution est recherchée pour maintenir le service de l'agence postale.
- La municipalité remercie vivement Monsieur Michel Dirson pour le don d'une partie des sapins de Noël sur la commune.

**La cérémonie des vœux aura lieu à la salle culturelle le 13 Janvier à 11 heures**

Madame Biardoux lève la séance à 22h10